

Thèse : Le copyleft appliqué à la création hors logiciel. Une reformulation des données culturelles ?

Thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, réalisée sous la direction de Monsieur Norbert Hillaire, professeur des universités, co-directeur du laboratoire I3M (Information, Medias, Milieux, Médiation) et soutenue le 16 mai 2011 à l'Université de Nice Sophia Antipolis avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

Résumé :

Le copyleft est une notion juridique issue des logiciels libres qui autorise, dans le respect des droits de l'auteur, la copie, la diffusion et la transformation des œuvres avec l'interdiction d'en avoir une jouissance exclusive. C'est le projet GNU de la Free Software Foundation initié par Richard Stallman avec la première licence libre copyleft pour logiciels : la General Public License.

Notre recherche concerne le copyleft appliqué à la création hors logiciel telle que nous l'avons initiée en 2000 avec la Licence Art Libre. À travers la pratique que nous en avons et par l'observation de ses effets, nous nous interrogeons sur la place de l'auteur à l'ère du numérique et de l'internet. Nous découvrons une histoire, une histoire de l'art, qui n'est plus déterminée par une fin mais qui débouche sur des créations infinies réalisées par une infinité d'artistes mineurs et conséquents. Nous observons que le copyleft n'est pas un processus de création ordinaire, mais de décréation. Il s'agit d'affirmer, par la négative et la faille, non la négation ou la faillite, mais la beauté d'un geste qui s'offre gracieusement. Ce geste conjugue éthique et esthétique, il est « es-éthique ». Nous comprenons qu'avec le copyleft, la technique est au service d'une politique d'ouverture « hyper-démocratique », à l'image de l'hypertexte du web qui troue les pages et ouvre sur l'altérité. Il s'agit d'articuler le singulier au pluriel en un écosystème qui préserve le bien commun de la passion du pouvoir. Une économie élargie excède, sans le nier, le seul marché. Des œuvres copyleft affirment cette réalité politique et culturelle où l'art forme la liberté commune à tous et à chacun.

Jury :

Monsieur Leszek BROGOWSKI, Professeur, Université de Rennes II

Monsieur Paul MATHIAS, Inspecteur général de l'Education nationale, Ministère de l'Education nationale

Monsieur Norbert HILLAIRE, Professeur, Université de Nice

Monsieur Jean-Max NOYER, Maître de conférences, HDR, Université de Nice

Table des matières :

Sommaire

Remerciements

Introduction

1. Le copyleft, un droit de l'auteur né du logiciel libre.

1.1. L'auteur et le droit d'auteur.

1.1.1. Introduction.

1.1.2. Historique du droit d'auteur.

1.1.2.1. Quelques dates significatives.

1.1.2.2. Le droit d'auteur aujourd'hui en France.

1.1.3. L'invention de l'auteur.

1.1.3.1. Qu'est-ce qu'un auteur ?

1.1.3.1.1. Définition, difficultés.

1.1.3.1.2. Vie et mort de l'Auteur.

1.1.3.1.3. La naissance des auteurs.

1.1.4. Légitimité de l'auteur.

1.1.4.1. Le droit dans la création : quelle création légitime ?

1.1.4.1.1. Le vrai de l'œuvre.

1.1.4.1.2. L'authenticité de l'auteur.

1.1.4.2. Le net et le numérique : un nouveau statut de l'auteur.

1.1.4.2.1. Problèmes de droit d'auteur liés au Peer-to-Peer.

1.1.4.2.1.1. De la bouche à l'oreille, de l'oreille à la bouche : une langue vivante.

1.1.4.2.1.2. Copie privée, privé de copies ?

1.1.4.2.2. Des auteurs face à l'Auteur.

1.1.4.2.3. Une autorité en moment de crise.

1.1.4.2.4. Des blogs au phénomène facebook, le web 2.0.

1.2. Une moderne modernité : entre décréation et destruction.

1.2.1. La figure de l'auteur comme créateur.

1.2.1.1. Un sujet libre.

1.2.1.2. Des mouvements libérateurs, les avant-gardes artistiques.

1.2.1.2.1. Dada.

1.2.1.2.2. Futurisme.

1.2.1.2.3. Abstraction.

1.2.1.2.4. La Biennale de Paris.

1.2.1.2.5. Quel commun aux avant-gardes ?

1.2.2. L'art de la technique.

1.2.2.1. Tekné versus ars ?

1.2.2.2. Des machines et de l'intelligence.

1.2.2.2.1. L'intelligence de l'opération.

1.2.2.2.2. Le calcul des machines.

1.2.2.3. La faille, condition d'invention.

1.2.3. Le moteur de la création : une explosion des formes.

1.2.3.1. De l'insu de la création à l'incrédation sue.

1.2.3.2. De la décréation versus déculturation.

1.2.3.3. Émission et réception numérique, une dialogique renversante.

1.3. Le logiciel libre copyleft.

1.3.1. Définition du copyleft.

1.3.1.1. Rendre réel le copyleft.

1.3.1.1.1. GNU, le projet de la Free Software Foundation.

1.3.1.1.1.1. Richard Stallman, un informaticien épris de liberté.

1.3.1.1.1.2. Une imprimante fermée ou la petite histoire.

1.3.1.1.2. La General Public License.

1.3.1.2. Aux sources du copyleft, de l'informatique libre par excellence.

1.3.1.2.1. Une mécanique intelligente ouverte par tradition.

1.3.1.2.2. L'internet, système ouvert.

1.3.1.2.3. Unix, modèle d'ordinateur.

1.3.1.2.4. Le projet Share d'IBM.

1.3.2. L'open-source et les licences libres non copyleft.

1.3.2.1. Le fait politique du libre, des effets politiques ?

1.3.2.2. L'Open-Source, la liberté en absolu.

1.3.2.3. FLOSS, un syncrétisme.

1.3.3. Des logiciels et des hommes libres.

1.3.3.1. Des logiciels libres

1.3.3.1.1. Emacs.

1.3.3.1.2. GNU/Linux.

1.3.3.1.3. OpenOffice.org.

1.3.3.1.4. The Gimp.

1.3.3.1.5. Des logiciels libres pour tous usages.

1.3.3.2. La communauté du Logiciel Libre.

1.3.3.2.1. Des associations.

1.3.3.2.2. Des GUL.

2. L'internet et le numérique, un bouleversement culturel.

2.1. *Tekné : une histoire de formes, de formes d'art.*

2.1.1. L'histoire de l'art et son achèvement.

2.1.1.1. L'invention de l'histoire, philosophie de l'histoire, finalité de l'histoire.

2.1.1.2. L'invention de l'art.

2.1.1.2.1. Lascaux, l'art peut-être.

2.1.1.2.2. Gilgamesh, le premier récit de l'humanité.

2.1.1.3. L'invention de l'histoire de l'art.

2.1.1.3.1. Le sentiment religieux.

2.1.1.3.2. L'union de l'esthétique et de l'éthique.

2.1.1.3.3. La grâce.

2.1.1.4. L'invention de la fin l'histoire, de la fin de l'art et de la fin de l'histoire de l'art.

2.1.1.5. L'a- fin de l'histoire, l'a-fin de l'art.

2.1.2. De la technique à la technologie.

2.1.2.1. La technologie, un monde de croyances.

2.1.2.2. La technique, une évolution de l'homme.

2.1.2.3. Le numérique, l'internet et le copyleft et la question technique.

2.2. *Ce que fait le numérique et l'internet à la culture.*

2.2.1. Les faits : le numérique, l'internet et la cyberculture.

2.2.1.1. Puissances du numérique et du net.

2.2.1.1.1. Le numérique.

2.2.1.1.2. L'internet.

2.2.1.1.3. Contradictions et conflits entre les mondes.

2.2.1.2. Réseau / Rhizome : résonance des entrelacs.

2.2.1.2.1. Le rhizome.

2.2.1.2.2. Le réseau.

2.2.1.2.3. Réseau / rhizome : méli-mélo.

2.2.1.2.3.1. Le réseau des réseaux, quel croisement ?

2.2.1.2.3.2. Fascination des artistes pour le concept de rhizome.

2.2.1.2.3.2.1. « Rhizomes » de Reynald Drouin.

2.2.1.2.3.2.2. « Nervures » de Grégory Chatonsky.

2.2.1.3. La cyberculture, une « culturologie » ?

2.2.1.3.1. Une culture qui prend ses futurs pour la réalité.

2.2.1.3.1.1. Précipitation.

2.2.1.3.1.2. Excitations.

2.2.1.3.2. De la pensée dans la cyberculture.

2.2.1.3.2.1. Le Feu de Pierre Levy.

2.2.1.3.2.2. L'intelligence est-elle collective ?

2.2.1.3.2.3. Le démon de Philippe Quéau.

2.2.1.3.2.4. La diktyologie de Paul Mathias.

2.2.1.3.3. À travers l'internet, une culture en chemins de traverses.

2.2.1.3.3.1. Le devenir pensée.

2.2.1.3.3.2. Le devenir œuvre.

2.2.1.3.4. Le hacker, figure emblématique de la cyberculture.

2.2.1.3.4.1. Qu'est-ce qu'un hacker ?

2.2.1.3.4.2. L'éthique hacker.

2.2.2. Modification du lieu et de ce qui a lieu.

2.2.2.1. Écosystème, économie : échographies du copyleft.

2.2.2.1.1. La question du lieu et de l'événement.

2.2.2.1.2. Écosystème du numérique et de l'internet.

2.2.2.1.3. Qu'est-ce qu'un « standard ouvert » ?

2.2.2.2. Économie élargie.

2.2.2.2.1. L'économie, son renouvellement.

2.2.2.2.2. Ce que peut être une « économie libre ».

2.2.2.2.2.1. Libre, libéral, communiste, libertaire, libertarien ?

2.2.2.2.2.1.1. Le libre est-il libéral ?

2.2.2.2.2.1.2. Le libre est-il communiste ?

2.2.2.2.2.1.3. Le libre est-il libertaire ?

2.2.2.2.2.1.4. Le libre est-il libertarien ?

2.2.2.2.3. La pratique de l'art et l'œuvre inestimable.

2.2.2.2.4. Le revenu d'existence.

2.2.2.2.4.1. Différentes approches d'un revenu garanti.

2.2.2.2.4.2. Le Revenu Minimum Artistique.

2.2.2.3. Le « tout numérique », un autre monde est hyper-possible ?

2.2.2.3.1. Un nouvel Eldorado dans une jungle sans limite.

2.2.2.3.2. Quel code, source de confiance ?

2.2.2.3.3. Du réel de l'immatériel au réalisme industriel.

2.2.2.4. Ce que l'internet et le numérique impliquent de décisions culturelles.

2.2.2.4.1. Développement d'une « culture politique » interne au matériau numérique et réticulaire.

2.2.2.4.2. Une culture politique ?

2.2.2.4.3. L'art qui trouve la culture et qui la recouvre.

2.2.3. Politique, culture, religion, le trio gagné.

2.2.3.1. Politique : la gouvernance, la démocratie, s'orienter dans la décision.

2.2.3.1.1. La gouvernance.

2.2.3.1.2. Quelle société ?

2.2.3.1.2.1. Le social, un corps, une chair, un organisme ?

2.2.3.1.3. Quel modèle politique ?

2.2.3.1.3.1. Le copyleft mène-t-il à l'anarchie ?

2.2.3.1.3.2. L'application sociale du copyleft, une utopie ?

2.2.3.1.3.3. Le copyleft, un modèle pour la démocratie ?

2.2.3.1.3.4. Le copyleft, un supplément d'âme pour politiques désenchantées ?

2.2.3.2. Culture : les industries, les auteurs.

2.2.3.2.1. L'horreur culturelle.

2.2.3.2.2. L'erreur culturelle.

2.2.3.2.3. L'aurore culturelle.

2.2.3.2.3.1. Avec du cœur à l'ouvrage.

2.2.3.2.3.2. Avec des yeux d'artiste.

2.2.3.2.3.3. Avec des mains d'artisan.

2.2.3.3. Religion : apparition, disparition, permanence.

2.2.3.3.1. La religion de la reliance.

2.2.3.3.2. Une dimension mystique inscrite dans la machine.

2.2.3.3.3. L'ouvert des moyens techniques.

3. Le copyleft, un nouveau paradigme pour la culture ?

3.1. *Des intentions artistiques proto-copyleft.*

3.1.1. L'art reprend ses droits.

3.1.1.1. La place libre de l'auteur.

3.1.1.1.1. Allan Kaprow.

3.1.1.1.2. George Brecht.

3.1.1.1.3. Philippe Thomas.

3.1.1.1.4. Claude Rutault.

3.1.1.1.5. Gilles Mahé.

3.1.1.2. La contestation du droit d'auteur.

3.1.1.2.1. Tolstoï et Romain Rolland, deux écrivains en lutte pour la paix.

3.1.1.2.1.1. Tolstoï.

3.1.1.2.1.2. Romain Rolland.

3.1.1.2.2. L'Internationale Lettriste, l'Internationale Situationniste.

3.1.1.2.2.1. Revue Potlatch, anti-copyright.

3.1.1.2.2.2. Gil J. Wolman, pratiques du détournement.

3.1.1.2.3. La propriété intellectuelle c'est le vol.

3.1.1.2.4. Le Mécénat Global, la Société d'Acceptation et de Répartition des Dons.

3.1.2. Des contrats dans l'art.

3.1.2.1. Daniel Buren, avertissement.

3.1.2.2. Lawrence Weiner.

3.1.2.3. « The Artist's Reserved Rights Transfer and Sale Agreement ».

3.2. *Les licences libres pour contenus.*

3.2.1. « The Free Music Philosophy », une première déclaration pour libérer la musique.

3.2.2. La Design Science License, une première approche.

3.2.3. La Licence Art Libre, une licence libre copyleft pour toutes productions de l'esprit.

3.2.4. La Licence Creative Commons Share Alike by Attribution, une licence libre parmi d'autres non libres.

3.2.5. La compatibilité entre la Licence Art Libre et la Creative Commons by+sa.

3.3. *Qu'est-ce que créer avec le copyleft ?*

3.3.1. L'invention des auteurs.

3.3.1.1. La puissance des auteurs versus le pouvoir de l'Auteur ?

3.3.1.2. Le mouvement pro-am, le bricolage des consommateurs, le Web.2.0.

3.3.1.3. Sculpture sociale, l'invention du quotidien.

3.3.2. Perspectives problématiques posées avec le copyleft.

3.3.2.1. De l'organe.

3.3.2.1.1. Corps social / identité personnelle.

3.3.2.1.2. Le mouvement du libre est-il un nouveau communisme ?

3.3.2.1.3. Corps et machine libre.

3.3.2.2. La prise en compte du négatif.

3.3.2.2.1. Le copyleft à l'œuvre, une négativité de survie.

3.3.2.2.1.1. Adorno.

3.3.2.2.1.2. Denys l'Aréopagite.

3.3.2.2.1.3. Georges Bataille.

3.3.2.2.2. De la finitude du positif et de l'infini du négatif.

3.3.3. Formats ouverts et standards.

3.3.3.1. Les formats ouverts.

3.3.3.2. Les standards.

3.4. *L'art du copyleft.*

3.4.1. L'art libre, libre de l'Art ?

3.4.1.1. Haute technologie / Archaisme culturel.

3.4.1.2. La pratique du quotidien, maintenance d'un art libre.

3.4.2. Culture libre versus art libre ?

3.4.2.1. Idéologie et dogme.

3.4.2.2. Le libre est une religion !

- 3.4.2.3. L'art libre troue la culture libre.
- 3.4.2.4. Des illusions tenaces, ou la fatale histoire.
- 3.4.3. L'art du copyleft, GNU/Linux entre légende et réalité.
 - 3.4.3.1. La légende du bazar plus fort que la cathédrale.
 - 3.4.3.2. L'histoire d'un animal.
- 3.4.4. Le cas de l'art libre, l'exemple de Copyleft Attitude.
 - 3.4.4.1. Les œuvres référencées sur le site de Copyleft Attitude.
 - 3.4.4.1.1. Création ?
 - 3.4.4.1.2. Disposition ?
 - 3.4.4.1.3. Action ?

4. Quand une attitude est trans-formes : Copyleft Attitude.

- 4.1. *Copyleft Attitude : historique, mise en œuvre et motivations.*
 - 4.1.1. Les rencontres Copyleft Attitude.
 - 4.1.1.1. Copyleft Attitude à Acces-Local.
 - 4.1.1.1.1. Le programme des rencontres.
 - 4.1.1.1.2. Le compte-rendu des rencontres Copyleft Attitude à Accès Local.
 - 4.1.1.2. Copyleft Attitude à Public>.
 - 4.1.1.2.1. Compte-rendu des rencontres Copyleft Attitude à Public>.
 - 4.1.2. De la difficulté d'être en intelligence.
 - 4.1.2.1. L'appropriation du mot « copyleft ».
 - 4.1.2.2. De la présence en rapport d'altérité, l'attitude convenue des artistes.
- 4.2. *La Licence Art Libre.*
 - 4.2.1. La Licence Art Libre version 1.1.
 - 4.2.2. La Licence Art Libre version 1.2.
 - 4.2.3. La Licence Art Libre version 1.3.

4.3. *Œuvres.*

- 4.3.1. Des œuvres proto-copyleft.
 - 4.3.1.1. Les Vitagraphies.
 - 4.3.1.2. La peinture de peintres.
 - 4.3.1.3. Les sculptures confiées.
 - 4.3.1.4. Les feuilles vierges à dessiner.
- 4.3.2. Des œuvres libres.

4 3 2 1 Œuvres d'art libre

4.3.2.1. OUVRES D'ART LIBRE.

4.3.2.1.1. Le Générateur Poïétique.

4.3.2.1.2. AdaM-Project.

4.3.2.1.3. Le Logz.

4.3.2.1.4. L'échoppe photographique.

4.3.2.1.5. Kassandre.org.

4.3.2.1.6. L'AMMD.

4.3.2.1.7. Trois artistes, trois façons d'envisager un art libre : Annie Abrahams, Bobig et Jivezi.

4.3.2.1.8. Décollage.

4.3.2.1.9. « On se comprend » et œuvres conséquentes.

4.3.2.1.9.1. « On se comprend ».

4.3.2.1.9.2. « Nature morte.01 » (« On se comprend, j'espère !»).

4.3.2.1.9.3. « L'arbitraire ».

4.3.2.1.9.4. « Trans-fair ».

4.3.2.1.9.5. « drapFLAGpeau ».

4.3.2.1.9.6. « BABeL ».

4.3.2.1.9.7. « BABeL-jik ».

4.3.2.1.9.8. « in-dices ».

4.3.2.2. Para-art.

4.3.2.2.1. Libre Accès.

4.3.2.2.2. Yinternet.org.

4.3.2.2.3. Veni, Vidi, Libri.

4.3.2.2.4. Peuple loup.

4.3.2.2.5. Des associations de culture libre en empathie avec la Licence Art Libre.

4.3.2.3. D'art œuvrant.

4.3.2.3.1. Le fonctionnement de Copyleft Attitude.

4.3.2.3.1.1. Copyleft Attitude sur le net.

4.3.2.3.1.1.1. Des listes de diffusion.

4.3.2.3.1.1.2. Le site artlibre.org.

4.3.2.3.1.2. Copyleft Attitude hors-ligne.

4.3.2.3.1.2.1. Les rencontres Copyleft Attitude mensuelles.

4.3.2.3.1.3. Actions : Copyleft Session, Copyleft demo, Copyleft Party.

4.3.2.3.1.3.1. Copyleft Party au web bar.

4.3.2.3.1.3.2. Copyleft démo à « 2 pièces cuisine ».

4.3.2.3.1.3.3. Copyleft sessions à Paris et à Madrid.

Conclusion

CONCLUSION.

Bibliographie, webographie.

Index.

Table des matières.